



ZONE DE DISTRIBUTION : BASSIN DE GOUZON

Conclusion sanitaire

2024

Eau de bonne qualité bactériologique.
Présence d'une radioactivité naturelle faisant l'objet d'un suivi renforcé. Les valeurs mesurées, bien que légèrement supérieures aux références de qualité, ne justifient cependant pas de restriction d'usage. L'alimentation en eau sera remplacée à compter du 01/01/2025.
Présence d'un métabolite de pesticide (chlorothalonil R471811) classé pertinent par l'ANSES, puis reclassé non pertinent depuis le 29/04/2024 ne justifiant pas de restriction d'usage.

Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité convenable
C : Eau de qualité insuffisante
D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : Puits de Reville, Puits de Varennes 1, Puits de Varennes 2, Puits du Bois Rateau. L'eau est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 5751 personnes sur 17 communes. Le responsable des installations est : « CONFLUENCE EAUX ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CONFLUENCE EAUX » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **30**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **13,3 mg/L**
Valeur maxi : **16 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C Dépassement ponctuel de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Conformité : **50 %**
Nombre de substances recherchées : **174**
Valeur maxi : **0,17 microgramme/L (chlorothalonil r471811)**
Substance(s) non conforme(s) : **chlorothalonil r471811**

ARSENIC

A Teneur en arsenic conforme

Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **23**
Valeur moyenne : **4,3 microgramme/L**
Valeur maxi : **7,25 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **13,7 °f**
Valeur maxi : **16,2 °f**

DOSE INDICATIVE

Présence naturelle de radioactivité

Estimation de la dose annuelle de radioactivité (radionucléides naturels et artificiels détectés, à l'exclusion du radon) susceptible d'être reçue par un consommateur régulier de l'eau contrôlée. Le maximum réglementaire est 0,1 mSv/an.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **0,136 mSv/a**
Valeur maxi : **0,15 mSv/a**

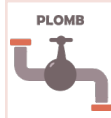
Quelques conseils



FLUOR
Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.



SAVEUR-COULEUR
Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



PLOMB
Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



RÉSEAU PRIVÉ
Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 08/05/2025

UDI 023000182

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.